

RETRAITE une grande campagne populaire !



Àvec la réforme des retraites, nous sommes face à un choix de société. La droite a un projet simple : casser le droit à la retraite à 60 ans et tirer vers le bas le niveau des pensions et aller vers un système par capitalisation. Nous portons un autre choix tout à fait possible. Nous voulons conforter notre système actuel de solidarité par répartition à partir de trois principes : 1. la retraite à 60 ans à taux plein, c'est-à-dire concrètement à 75% du salaire de référence et la reconnaissance de la pénibilité pour départ avancé ; 2. la reconnaissance de cette retraite comme un temps utile pour la société ; 3. la sécurisation de l'emploi et de la formation entre 18 et 60 ans en permettant que toutes les périodes – d'emploi, de chômage ou de formation – ouvrent droit à cotisation et la validation des années d'étude.

Il est temps de mener le débat sur cette question majeure. La droite est en difficulté, c'est le moment de nous rassembler autour de propositions en rupture avec ses choix libéraux. Ensemble, nous pouvons décider de développer l'emploi contre la précarité : 100 000 chômeurs en moins, c'est 2 milliards de cotisations supplémentaires. Nous pouvons décider de faire cotiser les revenus financiers au même niveau que les salaires et dégager ainsi 22 milliards d'euros de recettes supplémentaires ; et décider enfin d'arrêter les exonérations de cotisations patronales.

Le PCF, avec le Front de Gauche, appelle toutes les forces politiques de gauche, tous les syndicats et les associations, tous les citoyens et citoyennes à se rassembler.

Ensemble, créons un front de riposte inédit, un front de propositions, un front politique, social, citoyen et inter-générationnel gagnant qui porte une ambition pour toute la société.

Ensemble, nous pouvons gagner !



la
commission

Santé
protection
sociale

se réunira le

samedi 29 mai
au CN du PCF

confirmez votre participation

sante@pcf.fr

Jean-Luc Gibelin

animateur de la commission
Santé/protection sociale

10 AVRIL 2010

la commission a traité trois sujets

La psychiatrie avec notamment un échange préparatoire au débat et à la mobilisation indispensable qu'il faudra avoir contre les dérives sécuritaires du pouvoir. L'initiative co-organisée avec le groupe parlementaire au Sénat le 5 mai (voir invitation ci-dessous) sera une étape très importante.

La régionalisation de notre activité avec la poursuite de nos orientations après les élections régionales et notamment l'exigence de tenue d'assises régionales sur la santé en lien avec la mise en place de contacts réguliers avec les comités régionaux du Parti.

La retraite et la bataille d'ampleur que le Parti a décidé de mener. Le point a été traité lors de la réunion du Comité national du Parti le 16 avril. Notre positionnement est autour des points suivants :

- **la retraite est un droit** auquel nous sommes très attachés ; les années gagnées en espérance de vie doivent permettre d'augmenter le temps de la retraite
- **un système basé sur les cotisations salariés et employeurs** et non sur une fiscalisation

- un **régime de retraite par répartition avec une indexation des pensions sur les salaires** et non les prix ; nous refusons le régime par point ou les comptes notionnels, nous voulons abroger les réformes Balladur et Fillon avec notamment la suppression de la décote et le retour aux dix années de références pour le secteur privé

- un **départ à 60 ans à taux plein** (75% du salaire de référence) pour tous et toutes avec la prise en compte de la pénibilité de professions particulières donnant droit à des départs anticipés ; la définition de la pénibilité doit aussi être établi en négociation avec les organisations syndicales ; les dispositions spécifiques pour les femmes doivent être maintenues et améliorées par la négociation

- la **validation des années d'études** dans le calcul de la retraite.

C'est possible avec :

- la mise en place d'un **revenu d'autonomie et de formation de la jeunesse** et une **garantie d'emploi et de formation** tout au long de la vie qui permette de cotiser dès 18 ans pour financer une retraite à taux plein
- une **réforme du financement** passant par une refonte des cotisations avec la modulation de leur calcul
- dans l'immédiat, la mise en place de **cotisations au même taux que pour les salaires sur les revenus financiers des entreprises** pour la protection sociale dont les retraites.



Nicole BORVO COHEN SEAT,
Présidente du groupe CRC-SPG, Sénatrice de Paris,

Guy FISCHER,
Vice-Président du Sénat, Sénateur du Rhône,

Et les membres du groupe CRC-SPG

Vous invitent au colloque :

«Psychiatrie :
entre pressions sécuritaires et contraintes économiques,
quelle place pour le patient ?».

qui se déroulera au :

Palais du Luxembourg
26 rue de Vaugirard, 75006 Paris
(Merci de vous munir d'une pièce d'identité)

le

5 Mai 2010 de 15H00 à 19H00
(Accueil des participants à partir de 14 heures 40)

Merci de confirmer votre présence à :
Christophe RONDEL – c.rondel@crc.senat.fr - 01 42 34 35 67

PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL INFIRMIER BAFOUÉ le vrai visage de la droite

Alors que le président de la république prétend qu'il n'y aura pas de passage en force, le gouvernement a ajouté un article au projet de loi sur le dialogue social dans la fonction publique. Cet article remet en cause la possibilité pour les infirmières de partir en retraite à 55 ans pour compenser la pénibilité de cette profession.

La décision gouvernementale s'habille d'un odieux chantage avec l'attribution de la catégorie A sans réelle augmentation salariale contre la perte de cinq années de retraite. Elle s'accompagne d'un faux choix revenant à faire renoncer par les intéressées elles-mêmes à la reconnaissance de la pénibilité.

La droite parlementaire a voté cela à la « va vite ». C'est tout à fait significatif de la façon dont la droite envisage l'avenir des retraites, le recul de société et la remise en cause de la reconnaissance de la pénibilité. C'est le vrai visage de la droite.

D'autres solutions existent avec un financement solidaire et pérenne. La retraite à 60 ans à taux plein et la reconnaissance de la pénibilité sont possibles.

Les communistes sont déterminés à tout mettre en œuvre pour imposer un vrai débat et d'autres choix que les régressions voulues par la droite.

comité Santé

EN FRANCHE-COMTÉ

La situation de la Franche-Comté et de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard est à l'image du reste de la France, avec comme particularité une densité de médecins inférieure à la moyenne nationale (ophtalmologie, pédiatrie, psychiatrie, gynécologie) et le faible taux de remplacement des généralistes partant en retraite.

Sur l'aire urbaine, le *Comité de défense de l'Hôpital public* essaie de mobiliser contre l'asphyxie de l'hôpital organisé par la réforme « hôpital 2007 », qui s'est traduit par l'abandon de la psychiatrie au secteur privé, la suppression de la diabétologie et de la pédiatrie à Montbéliard, de la radiologie et de l'oncologie à Belfort et de suppression de poste.

Aujourd'hui, les deux structures (fusionnées en 2000) sont menacées par la création d'un hôpital unique dont la moitié du financement serait assuré par l'hôpital grâce à l'emprunt et les économies de fonctionnement actuels et futures, et cela sans garantie du maintien du nombre de lits. Les structures actuelles serviraient aux soins de suite.

Le Comité est à la peine pour mobiliser au-delà des personnes qui militent au sein de leur organisation, car la menace sur l'hôpital public est diffuse et n'atteint que les personnes confrontées à la difficulté d'accès aux soins (urgences, éloignement des structures de soins) mirage de la création d'un nouvel hôpital plus moderne, plus performant. La menace sur l'hôpital public est d'autant plus vive que le privé, la Mutualité française, a regroupé les différentes cliniques privées de l'aire urbaine.

Le *Comité de défense de l'hôpital* s'est transformé en *Comité santé* (CGT, CUAL, FSU, LDH, NPA, PCF) pour élargir son action, néanmoins, comme l'a souligné Michel Limousin, son action pourrait être renforcée par une action de recensement des besoins de santé de la population et la mesure de renoncement aux soins de celle-ci. Cela permettrait son implication et sa mobilisation.

Jean Parenty

animateur de la fédération du PCF
du Territoire de Belfort

parole d'élue

couleurs et regards sur la santé



par Françoise Pietka
conseillère municipale PCF
de Bron (69)

Avec une « double casquette » de collaboreuse de parlementaire et de conseillère municipale, je constate concrètement, au fil des rencontres, la dégradation de l'accès aux soins. C'est une constante dans nos communes de Bron ou de Vénissieux qui comptent plus que leur part de populations défavorisées.

Une vieille dame abusée : « Je ne comprenais pas pourquoi le chirurgien me demandait de payer en liquide... » ! À la clinique mutualiste, au pied du quartier populaire des Minguettes, on doit faire l'avance désormais pour l'imagerie. Les spécialistes y exercent en libéraux.

Nous avons aussi, dans ces villes, des retraités qui ont fait toute leur carrière dans ce qu'on appelait « des bonnes boîtes ». Exemple, Renault-Truck : les camions qui ont fait la fierté de Vénissieux. On parle du montant des retraites, on sort les comptes du ménage : « 1 300 euros de retraite, on ne se plaint pas, mais 176 euros par mois pour la mutuelle, ça oblige à des sacrifices ».

Et puis, on part au Vinatier, le CHS psychiatrique de Bron. Là, on rencontre les syndicalistes CGT en lutte contre l'implantation de l'UHSA, « hôpital prison », vitrine du tout sécuritaire voulue par Sarkozy en lieu et place du soin et du respect du patient fût-il détenu.

Mon groupe des élus PCF adhère au collectif, on participe à la « nuit blanche » contre l'instrumentalisation de la psychiatrie. Merguez et vin chaud, débats, lectures poétiques, témoignages des soignants, sono et musiciens, drapeaux qui ornent une vieille bagnole, érigée sur un terre-plein comme un improbable symbole de la résistance au sein d'un lieu que l'on pourrait imaginer silencieux et feutré... Une nouvelle forme de lutte est inventée ?

Une chose est sûre : le 1er Mai, ces drapeaux iront rejoindre un défilé digne de la France que chantait Jean Ferrat : ... « celle qui ne connaît en or que ses nuits blanches... ».

